## Communiqué de presse



Paris, le 19 septembre 2022

## Menaces sur l'indépendance de notre système de santé La CSMF appelle le Gouvernement à réagir

Après les cliniques qui sont majoritairement passées dans les mains de fonds d'investissements le plus souvent étrangers, après la biologie médicale qui a subi le même sort, notre système de santé attire les convoitises de groupes financiers. C'est entre autres le cas de l'anatomopathologie mais aussi de la radiologie, de la médecine nucléaire ou encore de l'oncologie.

L'offre du fonds KKR, actionnaire majoritaire du groupe Elsan, sur la maison mère australienne Ramsay semble être aujourd'hui dans l'impasse. La menace est cependant belle et bien présente. La CSMF a très récemment alerté François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention sur ce sujet d'indépendance nationale.

Jeudi dernier, en première page des Echos "Entreprises et Marchés", le Crédit Agricole annonce se lancer dans la télémédecine. Pourquoi pas me diriez-vous ? Cependant, le Crédit Agricole "entend accompagner le passage de la médecine de ville d'un modèle libéral à un modèle salarié et attirer les médecins des cliniques".

Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, il est grand temps de réagir. La santé est un bien trop précieux pour la laisser à la merci d'intérêts financiers. Alors que le système de santé souffre, alors que nombreux sont nos concitoyens qui peinent à trouver facilement un médecin traitant ou à accéder à un médecin spécialiste dans un délais raisonnable, certains ont compris qu'il y avait un business juteux à faire sur le dos des français. Plusieurs fois déjà, la CSMF a réagi à ces menaces qui pèsent sur l'indépendance de notre système de santé. La CSMF vous demande de réagir sans tarder. Vous en avez les moyens. Faites-le!

Dr Franck Devulder - Président 06 14 09 64 56 <u>franck.devulder@csmf.org</u>

Relations presse : Adrien Chapron 01 43 18 88 17 / com@csmf.org

## Suivez toute l'actu de la CSMF: Facebook Twitter LinkedIn YouTube www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.